Au sein de l'ANASE, Singapour représente le plus important marché d'exportation du Canada, suivi de près par la Thailande, l'Indonésie et la Malaisie. Ces quatre marchés représentent 85% des exportations Canadiennes vers la region.Les Philippines reçoivent environ 13 % des exportations du Canada dans la région de l'ANASE, et le Brunei arrive au dernier rang avec seulement 0,2 % des ventes canadiennes dans la région.

Plus de la moitié des expéditions canadiennes vers les marchés de l'ANASE étaient constituées de céréales, de produits du plastique, d'engrais, de produits miniers, de pâte, de papier journal et de papier. La diversification se fait à mesure que les fournisseurs canadiens de télécommunications, de transport, de produits et de services dans les domaines de l'aérospatiale et de l'énergie effectuent des percées. (La section 3 de chaque rapport met la lumière sur les secteurs prioritaires.)

Environ 1,5 % des importations canadiennes proviennent de la région de l'ANASE. En 1991, le montant des importations était de l'ordre de 1,9 milliard de dollars canadiens. Parmi les principales importations, on comptait les machines électriques, les chaudières et les appareils mécaniques, les vêtements, la viande et le poisson préparés ainsi que le caoutchouc.

En dépit de la progression de leurs échanges, le Canada et l'ANASE ne représentent l'un pour l'autre qu'environ 1 % de leurs marchés d'exportation respectifs. Le potentiel de croissance des relations commerciales Canada-ANASE est formidable. Il existe une grande complémentarité entre la capacité de services d'experts-conseils du Canada et la vigueur des secteurs comme celui des Télécommunications, des transports, de l'energie et de la fabrication ainsi que les besoins en investissements et en développement de l'ANASE.

L'Accord de coopération économique ANASE-Canada, signé en 1981, fournit le cadre d'une étroite collaboration dans les domaines de l'industrie, du commerce et du développement. Le Comité mixte de coopération ANASE-Canada, se réunit régulièrement pour examiner les progrès dans ces domaines d'intérêt commun.

Le Canada collabore avec les pays de l'ANASE dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round en vue de trouver des moyens d'améliorer le système des

échanges mondiaux. Le Canada et quatre membres de l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thailande) sont également membres du Groupe de Cairns qui a conduit à l'élaboration de propositions constructives en vue de libéraliser les échanges agricoles.

Dans le cadre d'une coopération économique plus vaste, le Canada et les pays de l'ANASE font partie du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP). Depuis 1989, les 15 membres de laCEAP, en l'occurrence des pays d'Asie du Nord-Est et du Sud-Est, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada, se réunissent annuellement pour discuter de questions économiques internationales et régionales. Les rencontres ministérielles dans le contexte de la CEAP sont également l'occasion informelle pour les ministres des Affaires étrangères et du Commerce de la région de délibérer sur des dossiers politiques.

La présence canadienne dans les pays de l'ANASE, sous la forme de coentreprises ou sous d'autres formes, se fait de plus en plus sentir. Le montant total des investissements canadiens dans ces pays se situe entre canadiens 2 et 3 milliards de dollars, ce qui représente environ 3 % de l'ensemble des investissements canadiens directs outre-mer. Ces investissements se font en grande partie dans le domaine de la mise en valeur des ressources. À la lumière de la croissance et de la libéralisation des économies de la région, les investisseurs canadiens s'intéressent de plus en plus aux pays de l'ANASE. Parmi les exemples intéressants, notons que INCO (International Nickel Company of Canada) et un certain nombre de compagnies pétrolières et gazières qui ont leur siège social en Alberta s'implantent en Indonésie et que les compagnies minières jouent un rôle actif dans les Philippines. Alcan, Northern Telecom et Bata sont également présentes dans la région.

Des projets de collaboration d'entreprises en Thaïlande et en Malaisie ont été lancés par l'ACDI dans le but d'inciter les entrepreneurs canadiens et locaux à constituer des coentreprises dans ces pays.

Le Conseil du commerce ANASE-Canada a été créé par la Chambre de commerce du Canada et par les chambres de commerce et de l'industrie de l'ANASE afin de renforcer les liens commerciaux entre le Canada et les pays de l'ANASE.